

**NOTE DE LECTURE par Marie-José Colet, Empan n°47, Septembre 2002**

**La sexualité à l'adolescence,**

**Braconnier A. ; Bretonnière-Fraysse A. ; Choquet, M., et al.**

**2002. Toulouse, érès, 120 p.**

Parler de la sexualité à l'adolescence n'est pas sans poser problème.

48 Pour certains, il s'agit de tout dire sur le sexe et de tout montrer, dans un souci d'éducation et de prévention. Mais que devient le sexuel s'il est réduit à une technique et à un savoir objectivable ? Pour d'autres, la sexualité est d'ordre privé et relève de l'intime du sujet. Mais alors, qu'en est-il de la responsabilité des adultes dans leur devoir d'assistance auprès des plus jeunes, mal informés des conséquences de leurs actes ?

49 *La sexualité à l'adolescence*, élaboré à la suite du colloque de la Fondation pour l'enfance, montre à l'évidence le caractère pluridéterminé de la sexualité humaine, où se conjuguent les aspects biologiques, psychologiques, culturels, historiques, sociaux et moraux. Pour les humains, elle est un langage, une manière d'être soi et d'être soi avec l'autre. Le temps de l'adolescence constitue un moment particulier de la sexualité qui, depuis l'enfance, organise la vie psychique du sujet. Il permet une prise de distance à l'égard des premiers objets d'amour que sont les parents, et une ouverture vers les autres. Aussi, rien d'étonnant à ce que la sexualité à l'adolescence et la sexualité des adolescents soient l'objet d'attention de la part des adultes, qui se doivent de leur transmettre la nécessaire loi de l'exogamie et de l'altérité. Et si elle échappe cependant au savoir et à la maîtrise des adultes, n'est-ce pas en raison du deuil à réaliser, du côté de l'enfant certes mais aussi du côté du parent, pour garantir le mouvement d'émancipation et d'affirmation du sujet ?

Marie-José Colet